



# LES NOUVELLES SYNDICALES

N° 58 – AVRIL 2009

## Édito:

Le point fort de ce trimestre écoulé fut notre assemblée générale du 14 mars à Carry-Le Rouet. Je remercie tous ceux et celles d'entre vous qui ont fait l'effort de se déplacer: c'est un réconfort pour les membres du bureau et du Conseil d'Administration qui ont préparé cette manifestation et qui tout au long de l'année consacrent beaucoup de leur temps pour que le syndicat soit bien vivant.

C'est aussi un réconfort de voir nos invités se passionner pour nos débats, élus ou responsables de collectivités qui ont consacré leur samedi pour se joindre à nous. Qu'ils en soient remerciés.

A l'occasion de telles manifestations nous éprouvons la satisfaction de mesurer le chemin parcouru depuis une dizaine d'années, combien les mentalités ont changé tant chez nos partenaires que dans les rangs de ceux qui animent les différentes instances de la forêt privée.

Nous sommes devenus de plus en plus incontournables et de fait notre responsabilité de bons gestionnaires doit plus que jamais être irréprochable.

Et pourtant au quotidien la gestion de nos espaces naturels est de plus en plus difficile car l'équation financière d'une bonne gestion forestière se traduit souvent par un chiffre négatif pour le propriétaire forestier, malgré les aides de notre Conseil Général. Après plus d'un an du « Grenelle de l'environnement » et les appels de l'État pour "Produire plus tout en préservant mieux", chez nous, le compte n'y est pas.

Le bois énergie, bien que reconnu par tous, est quelque peu en panne de chaudières en nombre suffisant, la trituration subit les effets du marché, quant au bois d'œuvre ...

Il nous reste un peu le taillis de chêne et le bois bûche.

Si encore les autres services rendus par la forêt étaient rémunérés à leur juste valeur !

C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris, avec le CRPF et la coopérative Provence Forêt, de nouvelles discussions avec le service forêt du Conseil Général, pour redéfinir ce que pourraient être les aides apportées dans un souci de globalisation et de cohérence de l'ensemble de la filière.

Le Conseil Général est l'un de nos partenaires, mais nous devons également poursuivre notre démarche de partenariat avec les autres instances publiques: communautés de communes, PIDAF, PNR, etc.

Vous trouverez dans nos colonnes des informations sur les différentes actions menées en ce sens.

Vous noterez également que désormais notre syndicat est représenté au sein de la Communauté du Pays d'Aix puisque depuis le 10 avril, nous siégeons au Conseil de Développement de la CPA.

*suite p. 2*

## Sommaire:

Panneaux: un franc succès - Lexique	2
Formation: dossier global et administrateurs	3
Vie des massifs: PIDAF et ASL. Annonces	4
<b>Journée syndicale</b> - Assemblée Générale	5
Actualité syndicale: Forêt Privée 2010	6
Défense de la forêt: aides et Interprofession	7
Ça s'est passé,... ça se passera	8
<b>Charte du promeneur</b>	encart

## L'humeur du faune:

### Quand le sage montre la lune...

Les forestiers n'échappent pas à la règle. Il nous faut rester vigilants et ne jamais perdre de vue nos objectifs.

Le danger est réel. Pris par les contraintes de la négociation, ou de toute autre nature, les acteurs les plus prestigieux et les plus engagés finissent un jour ou l'autre par réagir (au sens propre) au contexte auquel ils sont soumis, en oubliant parfois pourquoi ils en sont là.

Une coopérative, comme toute structure prise dans le marché, se doit d'abord d'équilibrer ses comptes, et pour cela de réaliser un chiffre d'affaires, donc d'être compétitive. Mais doit-elle alors ne s'attacher qu'aux opérations les plus rentables? C'est une co-opérative (là aussi aux sens propres): gare si elle l'oublie! Elle risque de disparaître car d'autres feront mieux qu'elle sans les contraintes propres à son statut. Je me souviens de ce que disait un maire de commune très endettée qui devait appliquer des remèdes un peu violents pour redresser la situation: le risque c'est de mourir guéri.

Il en est ainsi de toutes les activités de l'économie sociale. Les syndicats (et leurs fédérations) n'y échappent pas. Nous avons peu de moyens, car notre forêt ne nous enrichit pas. Pour la valoriser mieux, il nous faut dépenser beaucoup d'énergie. Les mécènes ne sont pas légion, mais les chasseurs de primes sont à l'affût. Par ces temps où le mot "durable" fonctionne comme une onction, s'ils sont prêts à nous aider financièrement, c'est que notre forêt les intéresse.

*suite p. 2*

Édito (suite)

Malgré la crise et une période 2009/2010 qui ne se présente pas sous les meilleurs auspices, nous pouvons espérer des changements importants qui iront dans le sens d'un plus grand respect et d'une meilleure connaissance de nos espaces naturels méditerranéens.

Quoiqu'il en soit nous nous y employons au quotidien, et nous espérons vous rencontrer toujours plus nombreux pour adhérer à cette grande idée d'une forêt qui participe au salut de notre société.

Le président Gérard Gautier

L'humeur du faune (suite)

Gardons la tête froide et sachons ne pas céder à la facilité. Un bon partenariat est celui où chacun trouve son compte, c'est à dire sert ses objectifs, donc sans les perdre de vue.

Ne soyons pas myopes, et veillons à regarder toujours plus loin que le bout de notre doigt, surtout au moment de signer.

Sylvain



## En rayon: "Tout ce qu'il faut savoir sur votre forêt"

Le dossier des supports de la formation réalisée en octobre dernier est disponible.

Composé pour la circonstance, il dépasse largement le seul public-cible des délégués de massif, car la multitude d'informations qu'il réunit répond aux questions que nous nous posons tous.

Il regroupe en effet tout ce qu'il faut savoir à propos de notre forêt pour mieux la défendre et la gérer: les caractéristiques de la forêt des Bouches-du-Rhône; les divers organismes de la forêt, leur rôle et leurs relations; les points forts de la doctrine du Syndicat; les outils,...

71 p. couleurs présentées en livret ou en classeur (pour mise à jour et compléments)  
participation de 20 € aux frais d'édition et d'envoi

**Il s'adresse à tous. N'hésitez pas à le demander !**

## Lexique

des sigles et acronymes les moins connus utilisés dans ce numéro et qui ne sont pas explicités dans le texte:

Agglopolé Provence:	communauté d'agglomération (établissement public de coopération intercommunale) regroupant 17 communes de l'Étang de Berre aux Alpilles et à la Durance, basé à Salon.
ASL:	association syndicale libre
BDS:	bande de sécurité débroussaillée réalisée de part et d'autre des piste de DFCI
CBPS:	code des bonnes pratiques sylvicoles
CNRS:	Centre national de recherche scientifique
CPA:	Communauté du Pays d'Aix
CRIGE:	Centre régional de l'information géographique
DFCI:	défense des forêts contre l'incendie
DRAF:	direction régionale de l'agriculture et de la forêt
EBC:	espace boisé classé
ENGREF:	École nationale du génie rural, des eaux et des forêts
FOGEFOR:	formation à la gestion forestière
Forestour:	association Forêt Réseau Tourisme
Go:	giga octets, mesure informatique de capacité
IGN:	Institut Géographique National
ITBA:	Institut technique du bois et de l'ameublement
OFME:	Observatoire de la forêt méditerranéenne
ONF:	Office National des Forêts
PDPFCI:	plan départemental de protection des forêts contre l'incendie
PDRH:	plan de développement rural hexagonal
PIDAF:	plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier (désormais PPIF)
PLU:	plan local d'urbanisme (remplace les POS)
PNR:	parc naturel régional
PSG:	plan simple de gestion
RGF 93:	réseau géodésique légal français
RGPP:	révision générale des politiques publiques
RTG:	règlement technique de gestion
SIG:	système d'informations géolocalisées
URACoFor:	Union régionale des associations de communes forestières
USB:	standard de connexion à un ordinateur (clé USB: mémoire de poche qu'on peut connecter)

## Panneaux " Accès interdit " : la nouvelle édition remporte un franc succès !

La mise au point avait été difficile. L'attente a été longue: une saison entière est passée que plusieurs d'entre nous n'ont pu mettre à profit pour baliser leur propriété, et avec le retour des beaux jours, nous craignons tous de voir arriver sans réaction les multiples conquérants...

Heureusement, la maquette a été prête à temps. Elle a même été soumise à la Fédération dont elle reprend la charte graphique. Notre fournisseur ensuite a fait "fissa" pour que tout soit prêt le jour J: les panneaux étaient là, à votre disposition sur le stand qui leur était dédié le jour de l'Assemblée Générale!

Et vous leur avez fait honneur: nombreux sont ceux qui sont repartis avec leur petit paquet sous le bras. Déjà, avec les premières cotisations, près de 500 avaient été commandés. Dans les préparatifs de l'Assemblée Générale, il n'était guère possible de répondre à tous, et nombreux sont ceux qui ont eu avec leur reçu de cotisation un petit mot leur demandant de prendre patience, encore un peu.

A présent, nous en sommes à presque 900 exemplaires vendus. Nous rattrapons progressivement notre retard dans les expéditions. Certains nous en ont commandé 50 d'un coup. A ce rythme, il nous faudra en faire refabriquer bientôt une nouvelle série!

Et nous recevons des chèques d'amis... jusque là inconnus! Il nous faut déjouer ces amateurs: l'adhésion au Syndicat est bien le moindre des efforts pour bénéficier de ces (si peu) chers panneaux! Nous le leur faisons savoir et ils viennent nous rejoindre. Preuve s'il en était encore besoin, que le syndicat ne sert pas qu'à apporter l'assurance.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis 2007, chaque livraison est accompagnée d'un avis sur les fondements du texte. Et comme celui-ci a évolué, l'avis s'est adapté, et enrichi de la citation in extenso des articles des codes cités, afin que chacun puisse se faire son idée sur la portée exacte des panneaux.

Faites-nous connaître vos observations...

**Et que ceux qui n'ont pas commandé tout de suite le fassent:**

**n'attendez pas que la saison soit trop avancée!**

**Le coin d'Internet** Merci à tous ceux qui ont pensé à nous communiquer leur adresse de courriel. Vous êtes 234. Pensez à regarder votre boîte, ...et à la vider: beaucoup de messages nous reviennent pour cause de saturation!  
**Lorsque vous changez d'adresse Internet, pensez à faire suivre ou à nous avertir.**

## Formation élus - propriétaires: une démarche innovante

Depuis mi 2008, le Syndicat travaillait à l'élaboration d'un programme de formation pour les délégués de massif.

Parallèlement, l'Union Régionale des Communes Forestières avait le même souci de formation pour leurs élus. En effet, à bien des égards les propriétaires privés ou publics rencontrent les mêmes difficultés quant aux actions à mener pour gérer leurs forêts.

Nous avons donc pensé qu'il était probablement opportun d'imaginer une formation qui soit en tout ou partie commune aux acteurs des forêts publiques et privées.

L'intérêt d'une telle démarche est double: d'une part mettre en synergie les contenus de chacune des formations pour déboucher sur des connaissances partagées; d'autre part faire se rencontrer, donc mieux se connaître des hommes et des femmes qui ont ou auront un jour ou l'autre à partager des préoccupations communes, à se concerter, ou à débattre de sujets qui les opposent.

Il s'agit là d'une démarche tout à fait innovante. Mais par son caractère transversal, elle bouscule les schémas traditionnels de décision et de financement, tant les partenaires ne sont pas les mêmes pour les deux publics qu'elle se propose de réunir.

Heureusement, le PDRH prévoit d'aider de telles démarches d'ingénierie de la formation, dès lors qu'elles sont innovantes. La Région, de son côté est très attachée à contribuer à la formation des propriétaires forestiers, pour laquelle elle a réservé une enveloppe de financement. Un projet a donc été ébauché, bientôt conforté quant à l'intérêt de la démarche, par l'expérience très appréciée lors de la formation des délégués de massif d'octobre dernier (cf. NS N°57, p.3).

Mais ce qui n'était en quelque sorte qu'une maquette (si réussie soit elle) demandait une véritable étude, identifiant tous les thèmes et abordant tous les aspects, dès lors qu'on lui donne l'ambition de devenir une

façon permanente de travailler, pour l'ensemble du programme de ces deux publics.

C'est l'objet du dossier qui a été élaboré conjointement par l'URACoFor, le CRPF et le Syndicat mandaté par l'Union Régionale, et dont le financement sera demandé au titre du PDRH (cofinancement Europe-Région PACA).

Une dernière séance de mise au point le 8 avril a permis de finaliser l'apport de chacun dans cette construction commune. Ensuite l'URACoFor et le CRPF iront présenter et défendre le dossier auprès de la Région et de la DRAF, qui gère les crédits du PDRH.

Espérons que cet outil pour qu'élus et propriétaires forestiers partagent les connaissances et apprennent à travailler ensemble au bénéfice de la gestion forestière saura retenir l'attention qu'il mérite.

Denis Revalor

## La formation des administrateurs (33<sup>ème</sup> promo)

Notre nouvelle administratrice Dominique Moullard a suivi la formation des administrateurs de la forêt privée dispensée par la Fédération.

Les cours ont lieu au siège de la Fédération, situé à proximité des Champs Élysées. Cette localisation s'avère très pratique pour la détente après les cours et les achats de Noël. Par ailleurs, les repas et les pauses café sont de qualité et bien organisés.

La formation dure 6 jours, répartis en 3 fois 2 jours sur octobre et novembre. Cela s'avère éprouvant en raison des 3 déplacements successifs à gérer dans son planning professionnel; de la longueur des journées (elle est bien lointaine la vie d'étudiante qui permettait autrefois de rester passive sur un siège 7 heures par jour); de l'écoute plus ou moins aiguisée en fonction de son niveau de connaissances forestières et des outils déjà utilisés dans sa propriété.

Cette formation s'adresse aux administrateurs « en herbe » au niveau des tâches et connaissances des enjeux syndicaux, et provenant des différents points de France, mais qui sont des chefs d'entreprise dans leur cœur de métier: donc méfiance des chats qui dorment parfois au cours des journées mais qui ont du ressort sur la durée et la performance.

Cette fois, nous étions 25 participants, avec pour cette cuvée une forte représentativité des régions PACA et Corse: 44 % ! Au final, une participation animée et de nouveaux réseaux garantis à l'issue de la formation!

Nous avons pu très souvent orienter et axer les débats sur la gestion forestière par rapport à nos problématiques, nos limites, nos contraintes géographiques, économiques et humaines du Sud (voire même pour nos amis stagiaires de la Corse, un vaste chantier où tout est à construire). De plus nous avons pu nous faire entendre auprès des intervenants, principalement préoccupés par des gestions productives massives et organisées, et peu par l'aspect d'une gestion complémentaire sociale ou touristique de nos forêts.

Les intervenants étaient les présidents ou directeurs de nos structures nationales syndicales et coopératives. Par conséquent, de véritables professionnels nous transmettent un savoir complexe, un retour d'expériences, et sont à notre écoute pendant ces journées.

Les objectifs de ces 6 jours sont de:

- 1/ **Clarifier les connaissances fondamentales de la forêt privée:** les différents acteurs, les chiffres-clé, le poids économique, les outils à disposition des propriétaires forestiers pour la gestion durable, la réglementation forestière, ...
- 2/ **Mieux connaître les règles du syndicalisme au sein d'un syndicat ou d'une coopérative** et leurs rôles (local et national) afin d'exercer nos talents d'administrateur en bonne connaissance de cause.

Les points forts que j'en retiens sont:

- Une formation très instructive pour acquérir une connaissance globale des acteurs (trop nombreux encore à mes yeux pour un secteur en difficulté) et des mécanismes de la gestion forestière (là aussi beaucoup trop lourds et complexes pour une mise en place généralement faite dans le cadre d'une activité secondaire pour un propriétaire forestier!).
- Une formation qui devient très professionnelle et pointue si le stagiaire s'accroche aux propos des intervenants et qu'il absorbe et digère la documentation.
- Une formation qui peut au final, remettre en question ses habitudes et ses pratiques sylvicoles par l'échange et les témoignages apportés par les autres.
- Une documentation très complète sur l'ensemble des sujets, actualisée, certes sur un support papier qui pourrait faire peur au niveau du poids de la valise pour

le retour. Mais au final en organisant l'ensemble à la sortie dans un classeur, cette documentation deviendra vite « la bible » du propriétaire forestier qui veut s'impliquer dans sa forêt.

Au chapitre des points faibles, on notera que du fait de la diversité géographique des stagiaires et du niveau de connaissance et de pratique de chacun, il serait plus opportun de faire une formation à échelons (débutant, avancé et confirmé) en matière de gestion pour éliminer le sentiment de lassitude et de redondance, et raccourcir ainsi la durée. Par ailleurs, cette formation gagnerait en diversité si nous pouvions avoir un exposé synthétique sur les filières bois, pour mieux appréhender le marché du bois. Enfin, un rappel sur les techniques de coupes pratiquées et les différentes essences en fonction des régions géographiques m'aurait intéressée (bien que ce soit plutôt du ressort des formations FOGEFOR).

### En conclusion :

Cette formation restera pour moi un temps fort au niveau :

- de mon instruction forestière,
- de ma motivation à mieux gérer la propriété afin de me rapprocher voire défier les autres stagiaires plus performants.
- et surtout de mieux comprendre l'enjeu de la structure syndicale locale ou nationale pour mieux défendre les intérêts professionnels des propriétaires forestiers disséminés aux quatre coins de la France.

Administrateurs non actualisés dans la connaissance de la gestion ou de l'actualité forestière, n'hésitez pas à vous lancer!

Je remercie donc tout particulièrement notre Syndicat 13 de m'avoir offert cette opportunité en prenant le soin de me responsabiliser en tant qu'administrateur.

Dominique Moullard

## La vie des massifs

### PIDAF<sup>1</sup> 2009 du massif des Roques

Tout fraîchement nommée déléguée de massif, je me vois confier la tâche de positionner les propriétaires du massif des Roques dans cette démarche qui ne se renouvelle uniquement que tous les 10 ans et concerne autant le public que le privé. Importance de la démarche et complexité sont à l'ordre du jour ! C'est l'Aggloplône Provence qui est en charge de ce dossier.

Le Massif des Roques englobe les communes de Salon, Pelissanne, Lambesc, Mallemort, Alleins et se délimite naturellement par l'A7 vers l'ouest, la Durance au nord, la plaine de St Chamas au sud et la N7 à l'est.

Ainsi, le Massif est largement cerné par des axes routiers ou fluviaux qui font office de « coupe-feu ».

Le nouveau PIDAF a pour vocation de mettre en place les actions et moyens nécessaires à la protection de la forêt contre les incendies (ouvrages hydrauliques, opérations sylvicoles, création de bandes de sécurité débroussaillées: BDS, cohésion des créations/aménagements des pistes DFCI, aides en toutes sortes aux pompiers).

Certains axes sont d'ores et déjà identifiés sans toutefois être définitifs.

On évoquera :

- Les règles et les obligations des communes en terme de protection contre l'incendie à intégrer activement dans les PLU;
- Les obligations de débroussaillage;
- Les pistes DFCI;
- La gestion du privé en bonne intelligence « géopolitique » avec le public qui reste un point fort de cette démarche. La mise en place de certaines actions n'est, en effet, réellement efficace que si elles couvrent des espaces publics et privés, d'où l'instauration d'une collaboration « intelligente » et « respectueuse » des espaces sans figer le dialogue.

Les propriétaires absents des premières réunions, et du coup également du Comité de Pilotage, représentent malgré tout environ 50 % du massif et le Président, Mr. Aparicio, se veut toutefois toujours ouvert à la collaboration des propriétaires dans une démarche collective. Aussi l'organisme appelé à « monter » le PIDAF (la S<sup>te</sup> Alcina), conjointement avec le CRPF, se propose d'épauler les propriétaires afin de structurer leur apport, tant par la réflexion que par leurs démarches individuelles en matière de

protection de la forêt (on évoquera entre autres les PSG validés par le CRPF).

Aussi nous avons calé un calendrier de rencontres Alcina-CRPF-Syndicat forêt privée 13-propriétaires sur le mois de mai, qui devrait déboucher, après synthèse, sur une proposition d'actions complémentaires, une liste de remarques constructives, voire d'objections si besoin pouvant s'insérer dans le rapport de Alcina qui servirait de base à l'élaboration du nouveau PIDAF.

Alcina, par M. Chandieux, a fait un gros travail de collecte et de synthèse de l'état du massif (histoire du massif dans la qualité de son boisement, son histoire en terme d'incendies, ses équipements, ses failles, ses atouts...). On retrouvera ce travail sur: [www.alcina.fr/privé/lesroques/reunion1.pdf](http://www.alcina.fr/privé/lesroques/reunion1.pdf)

M. Martineau, pour le CRPF, complétera le travail de M. Chandieux grâce à sa parfaite connaissance du terrain, des propriétaires et des PSG en cours.

Une dynamique est en place...

*Catherine Bossard*

<sup>1</sup>: nom appelé à changer, mais tous les acteurs n'utilisent pas le même: PPIF, ici PFCI, ...

### A la rencontre des ASL

La relance des ASL était dans nos priorités, et le CRPF nous en a fourni le déclencheur en proposant l'intervention d'ingénieurs stagiaires sous forme d'audit d'abord, de "coup de pouce" ensuite. Nous en avons rendu compte dans ces colonnes (cf. NS N° 57 p.4).

Le coup d'envoi fut donné par une première rencontre avec l'équipe des 7 ingénieurs stagiaires le 25 novembre en soirée: après avoir fait connaissance, objectif, méthode et modalités de restitution des travaux sont précisés. Le comité de pilotage est constitué et se réunira deux fois: à mi-parcours et pour valider finalement les travaux qui seront présentés publiquement.

Pour le point d'étape du 8 décembre, la typologie des ASL est déjà dressée: 3 rendez-vous seulement n'ont pas pu être pris, les 16 autres interviews ont eu lieu, et un tableau sur 10 critères en rend compte par grands thèmes: bilan du passé, situation actuelle et avenir. Quelles ASL retenir pour une analyse plus en profondeur débouchant sur un "coup de pouce" qui en fera des exemples à suivre? Trois profils se dégagent: celles qui n'ont besoin de personne leur dynamique étant bien installée, celles

qui sont en sommeil et n'ont pas de projet, celles enfin qui ont une vision mais peinent à la concrétiser. Mais les auditeurs pensent nécessaire de rencontrer leurs partenaires publics pour bien cerner leur environnement et leurs chances d'aboutir. Nouveaux rendez-vous avec les responsables, qui ont fait preuve d'une grande disponibilité.

Le 15 décembre, le bilan se dessine: les démarches de deux ASL seront finalement présentées le lendemain: celle de la Côte Bleue pour son projet de valorisation énergétique, et celle du Montaiquet pour sa logique particulière de zone périurbaine.

Cependant, les invitations avaient été lancées pour la restitution publique du 16 décembre. La manifestation s'est déroulée dans le cadre du lycée agricole en présence de son proviseur. Malheureusement, peu d'ASL y étaient représentées. Toute l'équipe des stagiaires s'est relayée pour nous présenter et commenter leurs travaux, en un exposé à la fois très vivant et soutenu par des projections et compléments d'analyse très pertinents. La vision extérieure des jeunes ingénieurs a aiguisé les questions des propriétaires présents. En conclusion,

chacun a souligné leur clairvoyance, leur maturité de "pro" et la qualité de leur travail.

Le CRPF avait prévu les rafraîchissements et le Syndicat a offert à chacun des stagiaires une clé USB de 2 Go utilisables, contenant en outre l'essentiel du savoir sur la forêt méditerranéenne.

Comme convenu, nous nous sommes retrouvés le 16 janvier après le Conseil d'Administration pour partager la galette des rois avec les représentants des ASL et le CRPF. Ce fut l'occasion de revenir sur le travail réalisé par les ingénieurs stagiaires de l'ENGREF. Leur rapport définitif sera bientôt publié, dont plusieurs étaient impatients de disposer pour nourrir l'action à venir de leur ASL<sup>1</sup>. Au moment de tirer les conclusions de cet audit, on convient de s'accorder un peu de recul après la publication du rapport et son appropriation chacun dans son ASL, pour bâtir ensemble le programme des prolongements à lui donner. Nous nous reverrons: c'est le mot d'ordre quand on se sépare, tard le soir.

*Denis Revalor*

<sup>1</sup>: Il est désormais disponible au Syndicat.

### Annonces:

**Forêts à vendre:** - Particulier vend diverses parcelles pour un total de 9 ha 5524 à Peyrolles (secteur Loubatas et Verande).

- Particulier vend diverses parcelles pour un total de 7 ha 6268 à La Roque d'Anthéron et Rognes.

- Vend Groupement Forestier de 91 ha de forêt périurbaine de chênes, pins en EBC, 20 km de Marseille et Aix. PSG, chasse, truffière, oliveraie, divers.

**Recherche pour chasse:** - Particulier recherche une forêt (majorité chêne blanc) pour chasse, sur 30 à 90 ha dans les départements 13 ou 83. A vendre ou à louer..



Pour toutes les annonces, contacter le syndicat qui transmettra (04 42 51 19 44 ou [syndicat-13@foretpriveefrancaise.com](mailto:syndicat-13@foretpriveefrancaise.com)).

## Journée syndicale du 14 mars:

Ceux qui y étaient ont eu raison !



Le cadre idyllique de notre Assemblée Générale

Lorsque nous avons retenu le thème du bois énergie, l'idée de la Côte Bleue s'est imposée: l'actualité du massif était en rapport et son choix permettait de braquer le projecteur sur ce secteur particulièrement sinistré par les neiges de janvier.

La recherche d'un site d'accueil répondant à nos besoins nous a conduit au centre Vaccinier, Calanque des Eaux Salées.

Dès lors, tout semblait se liquer contre. Il nous a fallu avancer la date de cinq semaines avec toutes les conséquences: diffusion de l'information hors journal, délais très courts pour s'assurer la disponibilité de nos intervenants, recueillir les inscriptions, préparer les contenus tant de l'AG elle-même que des débats, ... et j'en oublie; jusqu'à la météo qui s'annonçait pluvieuse et ventée, avec peut-être une petite accalmie le jour J. Finalement, si la date en a découragé quelques uns, le soleil, lui, était au rendez-vous.

Dans la magnifique salle au bord de mer, nous primes le café d'accueil face à la Méditerranée. Nos voisins du Var et des Alpes Maritimes nous avaient fait l'amitié de venir. Nous étions particulièrement sensibles à la participation aussi, en ce samedi, des personnels du Conseil Général, des Communes Forestières, de la Communauté d'Agglomération d'Aubagne-Étoile, du CRPF et de la Coopérative.

Alors que se déroulait en même temps une autre manifestation animée par le maire de Carry, son 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Montagnac, s'en est échappé par deux fois pour nous accueillir d'abord, puis nous guider et nous éclairer de ses commentaires dans la première partie des visites de l'après-midi. Nous avons apprécié son geste et l'en remercions bien vivement.

Bien que n'adhérant pas à l'association des Communes forestière, Carry n'en a pas moins un souci réel de sauvegarde et de gestion de ses espaces forestiers. Elle réalise les traitements permettant l'accueil du public sur les itinéraires et lieux d'intérêt touristique, organise avec l'ONF et les Sapeurs Forestiers les opérations de prévention pour que ne se reproduise plus les incendies qui ont ravagé le paysage de la Côte Bleue la décennie passée et participe à son reboisement. Elle s'est trouvée enfin confrontée dans un délai contraint avant l'ouverture de la saison, à la remise en état des espaces publics et la prise en charge des déchets verts privés après les importants dégâts de la neige de janvier.

Gérard Gautier remercie M. Montagnac et ouvre l'assemblée générale statutaire.

Le rapport moral met en avant les grands sujets de 2008 et perspectives 2009: la RGPP a fragilisé le CRPF, mais a été le déclencheur de la démarche "Forêt Privée 2010" lancée par notre Fédération pour organiser au mieux la "famille forêt privée" face à cette évolution et aux enjeux du développement durable: "Produire plus tout en préservant mieux". Le Syndicat 13 y a apporté une contribution significative (cf. NS N° 57, p. 7), orientée vers une meilleure solidarité entre tous les forestiers, l'amélioration du fonctionnement transversal entre Syndicat, CRPF et Coopérative, et un meilleur service à nos adhérents.

Dans son intervention, Daniel Quilici a précisé l'impact de la RGPP sur le CRPF, évoqué l'évolution du rôle du Conseil Régional prônée par le rapport Ballardur, et présenté la perspective qu'ouvrirait le mécénat, à l'image de ce qu'a déjà conclu l'ONF.

Le rapport d'activité, comme l'an passé est construit autour des trois axes d'action du Syndicat: bien représenter, bien informer, bien former. C'est l'occasion de balayer l'action des délégués de massifs, de rendre compte des deux réunions de relance des ASL, thème stratégique adopté l'an dernier, et du travail fait avec elles par les stagiaires de l'ENGREF, de rappeler la journée technique sur la formation, illustrée par le premier module réalisé le 11 octobre. Mais l'action du Syndicat, c'est aussi la publication des Nouvelles Syndicales, qui gagnerait à être animée par une équipe plus nombreuse, et au quotidien la réponse à toutes vos légitimes sollicitations et plus largement la défense des intérêts de ses adhérents et leur représentation partout où se construit la politique forestière. Comme il l'avait esquissé lors de l'assemblée générale dernière puis dans "Forêt Privée 2010", le Bureau s'est attaché à quantifier ces interventions.



Une salle attentive à la vie du Syndicat

Denis Revalor apporte alors quelques chiffres, à l'ampleur insoupçonnée: réponse à 357 appels téléphoniques d'adhérents, 26 réunions à l'extérieur en représentation ou défense des intérêts des propriétaires forestiers; ou encore gestion de 14 dossiers d'assurance, ... sans compter le fonctionnement interne ou avec nos partenaires.

Guy Roubaud enchaîne avec la présentation de l'activité des délégués de massif, la formation et la clôture du groupe de travail

"accès et conventionnement", pour terminer sur un appel à compléter le réseau.

Daniel Quilici présente ensuite le rapport financier: en cette dernière année où les ressources sont issues de l'ancien barème de cotisations, l'exercice se solde par un très léger déficit, lié au renouvellement du stock de papeterie. Trois autres postes s'écartent du budget: les dépenses restent globalement les mêmes, seules changent leurs modalités d'imputation.

Le budget de 2009 est présenté, en équilibre sur le niveau de recettes escompté à partir du nouveau barème.

Sur l'ensemble de ces rapports, un débat s'instaure avec la salle autour des préoccupations les plus présentes: quelle est la portée des panneaux, quelle responsabilité à l'égard des intrusions, le Syndicat peut-il ouvrir un livret A, ...? Sans éluder les questions, après les votes Gérard Gautier rappelle que nos invités nous attendent déjà pour le débat: il n'y aura pas de pause!

(comptes-rendus dans un supplément à venir)

En préambule au débat, John Pellier, de la mission régionale bois énergie, a la lourde tâche de nous initier aux données qui régissent cette filière et de nous faire découvrir ce qui a déjà été fait en PACA. Partie gagnée, puisque la salle réagit par de multiples questions.



Un débat soutenu par des intervenants de qualité

Vient alors l'exemple de la Communauté d'Aubagne-Étoile: Robert Miechamp et Jean-Marie Rame, vice-présidents, nous exposent avec le soutien d'André Gorlier du service forêt, la politique forestière de la Communauté en général et la démarche de plan d'approvisionnement de territoire (PAT) engagée au titre de l'énergie et du développement durable. La vivacité du débat qui s'engage alors avec la salle montre tout l'intérêt que de telles démarches suscitent, mais aussi à quel point les propriétaires sont attentifs à ce qu'elles soient bien maîtrisées pour éviter tout effet pervers.

Georges Franco nous expose alors ce que la Coopérative est prête à faire pour passer à l'action: forte de son engagement passé, elle connaît les conditions à réunir et les limites d'emploi de la ressource. Il plaide pour la création d'une plate-forme régionale centrale, évoque enfin les premiers contrats de fourniture de plaquettes conclus en 2008, pour conclure à l'adresse des élus: "Engagez-vous dans la filière bois énergie!"

Interpellée par Gérard Gautier sur le contraste au sein du Conseil Général entre une politique forestière volontaire pionnière qui

a porté ses fruits et un total désengagement de la filière bois à l'aval, Évelyne Rodriguez assure que le Conseil Général est conscient de l'enjeu économique que représente la filière. Pour preuve, elle détaille les axes en cours de développement, à commencer par l'embauche d'un technicien dédié au soutien de la filière, mais aussi la valorisation des bois de son propre patrimoine, les dispositifs d'aide aux communes et aux privés via leurs ASL ou la coopérative, ... Finalement, le Conseil Général votera le PDPFCI avec réserves, demandant une meilleure prise en compte des aspects économiques et de développement de la filière, mais aussi l'engagement de l'État.

C'est bien la moindre des choses, lorsque l'État affiche l'objectif de produire 12 Mm<sup>3</sup> de plus par an d'ici 2012!

Ce sera le mot de clôture de Gérard Gautier, qui remercie tous les intervenants.

Dans la salle panoramique du restaurant ouverte sur la grande rade, les conversations vont bon train, faisant presque oublier le service impeccable et la qualité du menu.

Puis le groupe rejoint ses guides pour les visites de l'après-midi: d'abord la chapelle sur sa falaise percée d'avens où la Commune a fait les aménagements qui permet-

tent et canalisent la fréquentation du public.



Parmi les dégâts aux abords de la Chapelle

De ce point culminant, la vue de l'arrière pays forestier de Carry est commentée par M. Montagnac, qui nous accompagne ensuite par la piste DFCI sur la crête en face. De là nous détaillons les enjeux du réaménagement après incendie.

Le temps de retrouver les véhicules et nous nous engageons dans le Vallon de l'Aigle, où sans nous arrêter nous sommes effarés par l'ampleur des dégâts de part et d'autre de la route. Arrivés à Ensues, nous laissons les voitures à l'entrée de la piste DFCI pour rejoindre à pied par le nord le Vallon de Valméjeanne: nouvelle désolation, qui donne à s'interroger sur bien des aspects allant de la vie ancestrale au cœur des

massifs aux mesures de DFCI les plus adaptées en passant par l'avenir immédiat des chablis. Merci Pierre et Patrice de nous avoir préparé et commenté ce parcours.



Dans le Vallon de l'Aigle

Les discussions vont bon train, une question, une opinion en amenant une autre...

Mais il est tard et en ce mois de mars, le jour tombe vite. Le vent qui s'engouffre dans le vallon devient pénétrant. Il faut partir.

Domage: on avait encore tellement de choses à se dire...

Luc Chauvel et Denis Revalor

## Appel pressant!

Pour agir efficacement au bénéfice de ses adhérents, le Syndicat a besoin d'être actif et entendu des pouvoirs publics. Pour cela, il lui faut construire sa doctrine, être présent dans les différentes instances et être réactif aux événements. Un gros effort a été fait dans ce sens et nos partenaires ont joué le jeu en nous accordant la place que nous revendiquons. Mais nous avons atteint la limite de ce que nous pouvions faire avec l'équipe restreinte actuelle. Il faut poursuivre et renforcer notre action, en renouvelant et élargissant l'équipe de façon à mobiliser toutes les énergies et mieux partager les rôles.

**Le Syndicat a besoin de vous. Nous ne pourrions poursuivre sans vous.**

- Il nous faut mieux répartir notre participation dans les instances, structurer le comité de rédaction des Nouvelles Syndicales, élargir votre représentation dans les réflexions stratégiques.
- Par ailleurs, plusieurs massifs n'ont pas encore leurs deux **délégués de massif**.
- Enfin, les **groupes de travail** thématiques (le prochain sur "économie de la forêt") doivent poursuivre l'élaboration de notre doctrine.

**Faites nous part de votre intérêt** (par téléphone ou par courriel) pour consacrer quelques heures par trimestre au Syndicat.

## (autre) Actualité syndicale

### Forêt Privée 2010: premières pistes fédérales

La démarche "Forêt Privée 2010", annoncée par la Fédération à l'issue du Congrès de Besançon, a été lancée par circulaire du 17 septembre, avec pour objectif une réflexion des organisations forestières sur leurs modalités de fonctionnement, face aux bouleversements attendus de la RGPP.

Notre syndicat a ouvert le débat au Conseil d'Administration du 16 octobre et a produit un document dont nous avons largement rendu compte (cf. NS N° 57, p. 7). Il proposait de mettre l'accent sur le rôle de garant de la qualité environnementale de la forêt comme élément fédérateur entre tous les forestiers, de dépoussiérer le dispositif de formation, d'améliorer nos relations avec nos partenaires CRPF et Coopérative, et de renforcer l'action de l'Union Régionale.

#### La synthèse nationale<sup>1</sup>

Au delà des points forts relevés dans la synthèse des retours reçus par la Fédéra-

tion, celle-ci s'est engagée dans l'élaboration d'un plan en 9 thèmes, déclinés en sous-thèmes et en fiches d'action, qui a été présenté le 4 mars à la réunion des Présidents.

Clairement, l'auditoire n'a pas approuvé sans réaction les orientations proposées: qui n'y reconnaissait pas la réponse à ses préoccupations majeures, qui contestait les choix faits quant à l'avenir des CRPF (dont D. Quilici), qui discutait les propositions des premières fiches, mettant en difficulté le nouveau directeur général de la Fédération, à qui il revenait de présenter le dispositif.

#### Les premières fiches

Les ébauches des 6 premières fiches (sur 18 prévues à ce jour) ont été présentées.

Le forestier privé est d'abord défini comme un producteur sur le long terme, de biens et services selon les trois fonctions de la forêt.

Une autre redéfinit l'articulation entre orga-

nes de la Fédération, Unions régionales et Syndicats, et les rôles de chacun.

L'une donne une approche structurée de la gestion en vue d'une meilleure mobilisation.

Une autre fiche propose la création de zones F dans les PLU.

Le Plan de Gestion Durable (PGD), document unique, est proposé en remplacement des PSG, RTG et CBPS.

Enfin, la Fédération défend le compte d'épargne de précaution et d'investissement forestier (CEPIF) en vue d'instaurer un régime viable d'assurances forestières.

Il reste encore beaucoup de travail de mise au point avant le consensus!

Lors d'un entretien ultérieur avec le nouveau directeur général, notre Président G. Gautier lui a proposé notre collaboration.

Denis Revalor

<sup>1</sup>: Le document est disponible au Syndicat.

### France Forêts PACA se fixe cinq thèmes pour 2009

L'ensemble des producteurs de bois de la région (ONF pour l'État, Communes forestières, et CRPF accompagnant les propriétaires privés) réunis au sein de France Forêt PACA, se sont retrouvés le 18 novembre dernier pour élaborer leur programme d'actions 2009, y compris en matière de communication, et pour arrêter la position commune de l'amont de la filière (les producteurs) au sein de l'Interprofession.

En ouverture, les participants se sont interrogés sur l'intérêt que représente la modifi-

cation de l'image de notre forêt dans le public et auprès de la presse. L'hypothèse d'une action de communication est envisagée, qui pourrait s'appuyer sur l'opération Pin d'Alep du Régagnas. Cependant, c'est la thématique qui doit guider la stratégie, plutôt que le choix d'un site a priori.

Le projet de programme d'actions en cinq points fait l'objet d'un large tour d'horizon.

Trois sont spécifiques à l'amont de la filière: l'appui à la mobilisation du Pin d'Alep, qui prolonge le dossier sur ce thème et devrait

ouvrir sur des opérations pilotes; la construction du plan de formation des propriétaires publics et privés; et l'élaboration d'un programme de sauvegarde des suberaies demandé par le Var.

En revanche, la structuration du bois énergie ne dépend pas que des seuls producteurs, et devra rejoindre les vœux des autres partenaires.

Enfin, être un partenaire actif dans la construction du programme interprofessionnel est un objectif majeur.

### L'Interprofession adopte et signe son programme de travail

L'absence de structuration de la filière bois était un handicap que nos partenaires avaient souligné. Dénoncée par le Conseil Économique et Social Régional (CESR), cette situation avait conduit la Région à susciter une démarche fédératrice sous la maîtrise d'œuvre de l'OFME. Nous avons évoqué dans ces colonnes les progrès accomplis et envisagions avec confiance la prochaine étape: savoir travailler ensemble (cf. NS N°56, p.8 et N° 57, p. 3).

Réunis le 14 avril, les représentants de la production de bois (ONF, Communes Forestières, CRPF et propriétaires forestiers), des exploitants forestiers, des scieurs, du négoce, de la trituration et de la formation aux métiers de la forêt ont passé en revue le programme interprofessionnel régional de la filière bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur préparé, en synthèse des réunions précédentes, par l'OFME.

Chacun a pu indiquer les ajustements, tous mineurs, qu'il souhaitait si bien qu'un large consensus s'est rapidement dégagé sur le texte final qui sera signé par l'ensemble des

organisations de la filière, avant d'être présenté d'une part à l'État et à la Région, d'autre part à chacune des fédérations nationales des organisations représentées.

Ainsi, le CESR sera bientôt informé de la fécondité de sa suggestion, tandis qu'une rencontre sera sollicitée avec les élus de la Région en charge de l'ensemble de la filière bois et une autre avec la DRAF.

Le programme leur sera alors présenté. Il comporte désormais six axes, qui seront chacun développé par un rapporteur:

- mobilisation de la ressource;
- qualification et valorisation des bois locaux;
- développement et promotion du bois construction;
- développement du bois énergie;
- formation et sensibilisation aux métiers;
- communication élargie.

Parallèlement s'est posée la question de la structure porteuse de cette renaissance. Une interprofession avait en effet vu le jour dans le passé pour répondre au programme "Compétitivité +" mis en place par l'État, qui

s'était mise en sommeil depuis. De plus elle ne regroupait pas toute la filière.

L'ensemble des acteurs est convenu de se retrouver pour faire la synthèse des voies qui s'ouvrent pour mettre toutes les énergies en commun, au sein d'une structure unique refondée, à présent que tous partagent les mêmes orientations et objectifs.

Déjà une première réunion de travail sur le sujet particulier de la mise en marché des bois est programmée à Sisteron le 6 mai. Elle sera précédée d'un atelier de France Forêt PACA, qui regroupe les producteurs publics et privés (cf. ci-dessus).

En ces temps de marasme, que tous se mobilisent et aient la volonté de construire ensemble la filière bois de demain, voilà qui doit être salué à sa juste valeur. C'est ce que tous ont fait, au moment de se séparer, en soulignant l'importance de ce jour d'avènement.

Ne boudons pas notre satisfaction!

*Denis Revalor*

### La Forêt Privée des B.-du-Rh.:

#### unie pour une expérience globale vers une nouvelle stratégie d'aides.

Comme chaque année, le CRPF a organisé une réunion de coordination entre les différents acteurs de la forêt privée de notre département: outre lui-même, la coopérative Provence Forêt et notre Syndicat.

Les remarques que nous avons pu faire lors de la réponse au questionnaire de Forêt Privée 2010 ont eu le mérite de placer le débat sur un point moins terre à terre que les autres années. Il faut dire que nous avons été aidés en cela par une volonté commune de renégocier avec le Conseil Général des B-du-Rh les aides au broyage qui sont devenues habituelles depuis une dizaine d'années.

Nous avons en premier lieu constaté que le fait de rencontrer de manière individuelle le Conseil Général était une triple erreur et que nous avions tous intérêt à faire une approche commune.

Suite à notre assemblée générale dont le thème était le bois énergie dans notre département, nous avons constaté que si no-

tre Conseil Général était depuis de longues années un pionnier en matière de gestion forestière, c'était un piètre utilisateur du bois dans ses réalisations immobilières: ainsi peu ou pas de chaudières bois dans les nombreux collèges que le Conseil Général construit ou réhabilite, pas de construction bois et pas d'incitation à construire en bois, même de façon modérée.

Il a donc été décidé de réfléchir ensemble à l'envoi d'un courrier à son président.

En parallèle à cette démarche politique des acteurs de la forêt privée, il a été imaginé de proposer un nouveau plan d'action qui consisterait, sur une période à convenir et sur un territoire à choisir, à monter une opération expérimentale d'ensemble.

L'idée est de trouver les moyens financiers pour faire en amont l'animation pour le regroupement de propriétaires via une ASL ou un PSG commun, élaborer un plan d'approvisionnement pour une collectivité (par exemple) et évaluer les différents po-

tentiels environnementaux et sociaux du territoire, mettre en place les conventions éventuelles, réaliser les travaux forestiers, et valoriser enfin le bois sorti par une utilisation locale en privilégiant les circuits courts (plate-forme de stockage, partenariat avec les entreprises locales, ...).

L'idée générale est celle des chartes forestières, mais sur un territoire plus réduit en s'assurant d'une réelle volonté politique d'aboutir, de faire vivre l'opération au delà de la simple étude, et de gérer l'animation de A à Z.

Si cette idée est retenue et aboutit, il est également prévu de faire un retour d'expérience tant sur le plan économique qu'environnemental et social.

C'est un projet d'envergure: nous amorçons dès à présent les discussions avec le Conseil Général; il nous reste à trouver un territoire bien adapté.

*Gérard Gautier*

## Ça s'est passé:

L'abondance de matière nous conduit à différer plusieurs comptes-rendus. Veuillez nous en excuser.

**le 18 novembre:** Réunion de France Forêt PACA.

(voir article p. 7)

**le 19 novembre:** Journée technique du CRIGE sur la géodétection. L'utilisation des images satellites pour l'identification de l'usage des sols est une technique bien au point, qui a été utilisée pour justifier et quantifier les demandes d'aides européennes. L'occasion de se familiariser avec les outils de gestion du parcellaire, directement transposables au domaine forestier, et de découvrir le guide de mise en œuvre des SIG édité par le CRIGE.

**le 20 novembre:** Réunion de synthèse de l'Union Régionale sur la démarche "Forêt privée 2010". Simple collecte des contributions demandées le 30 octobre à Oraison. Notre syndicat présente son document en l'état. Les syndicats du Var et des Alpes Maritimes ont eux répondu à la commande, mais ont aussi tenu à répondre au questionnaire fédéral. Pas de débat... Flop! (voir article p. 6)

**le 21 novembre:** Présentation du dispositif Natura 2000 dans les Alpilles.

**les 25 novembre, 8 et 15 décembre:** Démarche auprès des ASL avec les ingénieurs stagiaires de l'EN-GREF. (voir article p. 4)

**les 27 et 28 novembre:** Foresterranée 2008 au domaine départemental de l'Étang des Aulnes. La manifestation triennale de l'association Forêt Méditerranéenne avait cette année pour thème: "Un enjeu à partager entre chercheurs et gestionnaires: la production durable de biens et services en forêt méditerranéenne". Plusieurs de nos membres y ont pris part. Elle a été, comme les éditions précédentes, un riche carrefour d'échanges des meilleurs spécialistes. La première journée consacrée aux biens et services a permis de découvrir les points de vue du sociologue, de l'écologue et de l'économiste, peu souvent sollicités sur la forêt. Le second jour, pour mettre en lumière les ressorts du partage des enjeux, proposait des binômes ou trinômes de chercheurs et de gestionnaires se répondant sur le feu, l'accueil du public, le changement climatique, et "biomasse et l'énergie". Sur cet aspect, Denis Revalor présentait le point de vue des propriétaires aux côtés des scientifiques S. Grulois de l'ITBA et J. Lepart, écologue au CNRS.

**le 3 décembre:** Colloque "Ensemble pour la nature" à l'Assemblée Nationale. Sur l'incitation de la Fédération, le Syndicat y était.

**le 5 décembre:** Journée technique du CRIGE sur le nouveau référentiel géodésique RGF 93. Pour rendre tous les documents cartographiques compatibles avec les coordonnées satellitaires, la France s'est dotée d'un nouveau référentiel géodésique, désormais obligatoire pour tous les échanges de données. Une journée passionnante pour nous forestiers qui devons croiser les plans de massifs, les cartes des PIDAF, les données du cadastre, etc. Parmi les nombreuses interventions qui alternaient heureusement théorie géodésique et cartographique, et

partage des savoir faire, nous avons retenu tout particulièrement la mise en ligne par l'IGN d'outils de conversion et de visualisation de SIG. *Nous y reviendrons.*

**le 9 décembre:** Réunion sur la formation avec le CRPF et l'URACoFor: organisation des modules. (voir article p. 4)

**le 15 décembre:** Comité de pilotage de la Charte de l'Environnement de la CPA. Le bilan de sa première édition, avant refonte en 2009. *Nous y reviendrons.*

**le 16 décembre:** Soirée au Lycée agricole de Valabre. Démarche auprès des ASL: Restitution publique des travaux et débat. (voir article p. 4)

**le 22 décembre:** Réunion du Bureau.

**le 16 janvier:** Conseil d'Administration suivi d'une réunion avec les ASL et le CRPF, conclue par la galette des Rois.

**le 25 janvier:** Journée de la Truffe à Pélissanne.

**le 3 février:** Journée technique de retour d'expériences sur le bois-énergie organisée par l'URACoFor Rhône Alpes à Lyon. Notre Syndicat était présent. *Nous y reviendrons.*

**le 18 février:** Réunion Forêt Privée. (voir article p. 7)

**le 4 mars:** Journée des Présidents à la Fédération. Premiers prolongements de Forêt Privée 2010. (voir article p. 6)

**le 12 mars:** Conférence "Arbres remarquables" à Aix.

**le 14 mars: Journée Syndicale à Carry-Le Rouet. Assemblée Générale, débat et visites sur le thème "Bois énergie: un enjeu à partager".** (voir article p. 5)

**le 19 mars:** 1<sup>er</sup> séminaire Forêt Méditerranéenne "Forêt-Énergie-Territoires": aspects technologiques du bois énergie.

**le 24 mars:** Réunion Coopérative-Syndicats-CRPF au Luc.

**les 30 mars et 20 avril:** Réunions avec le DRAF et les autres partenaires au sujet de la mobilisation des bois, à la suite des engagements de l'État: +12 Mm<sup>3</sup>/an d'ici 2012. *Nous y reviendrons.*

**le 1<sup>er</sup> avril:** Séance de l'Académie d'Agriculture consacrée à la forêt et la biodiversité. Le Syndicat y était.

**le 8 avril:** Finalisation du dossier formation. (voir article p. 3)

**le 10 avril:** Séance plénière du Conseil de Développement de la CPA, dont le Syndicat est désormais membre. *Nous y reviendrons.*

**le 14 avril:** Réunion de l'Interprofession bois. (voir article p. 7)

## Ça se passera:

**le 21 avril:** Réunion sur le site Internet Forêt Privée PACA.

**le 6 mai:** France Forêt PACA à Sisteron suivie d'Interpro.

**le 12 mai:** 2<sup>e</sup> séminaire Forêt Méditerranéenne "Forêt-Énergie-Territoires": aspects écologiques et sylvicoles.

**les 16-17 juin:** 3<sup>e</sup> séminaire Forêt Méditerranéenne "Forêt-Énergie-Territoires": aspects économiques et territoriaux.

## A lire dans "Forêts de France", à voir sur les sites Internet...

**N° 519 décembre 2008:** le dossier sur la cueillette des champignons. Et que faire en cas de sinistre (chute d'arbres sur la route).

**N° 520 janvier-février 2009:** l'article sur le Forum de Forestour, le dossier sur le bois

construction, les fiches "les éclaircies de résineux" et "les attaques d'hylésine".

**N° 521 mars 2009:** l'article sur la tempête et le marché des bois, celui sur la formation des ingénieurs, ceux-là mêmes qui sont ve-

nus au chevet de nos ASL, le dossier sur le chêne-liège, la fiche "débroussailler autour de sa maison", et encore un éclairage sur la propriété privée: qui peut y pénétrer.

... Et bien sûr: [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)